



Dois-je toujours payer la pension alimentaire

Par **FERON Cyril**, le **17/11/2018** à **18:54**

Bonjour. Cela fait 11 ans que je suis divorcé j'ai un fils de 14ans avec mon ex femme, et celui ci ne veut plus venir chez moi. Ça fait 3 mois que je n'ai pas de nouvelles. Est ce que je suis toujours oublié de lui verser une pension alimentaire. Si oui quelles démarches dois-je faire pour ne plus payer. Merci de votre réponse

Par **marie076**, le **17/11/2018** à **19:20**

Bonjour

Ce n'est pas parce que vous n'avez plus de nouvelles de votre fils que vous devez cesser de payer cette pension alimentaire. il s'agit de deux choses différentes qui ne sont pas liées. La pension alimentaire permet de contribuer à l'entretien et à l'éducation de votre enfant. Elle va d'ailleurs au delà de sa majorité, s'il poursuit des études par exemple et tant qu'il n'a pas d'autonomie financière cette pension sera due